



BRETAGNE ATLANTIQUE

Guide pratique #20

Appel à projets Pays de la Loire - Innovation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Dans le cadre du troisième volet du programme d'investissement d'avenir, l'Etat s'associe à la région Pays de la Loire pour le développement de l'innovation des petites et moyennes entreprises, en lançant l'appel à projets « Pays de la Loire Innovation ».

L'action « Pays de la Loire Innovation – PIA3 » s'articule avec le SRDEII, Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (2016-2021) ainsi qu'avec la SRI-SI, Stratégie Régionale d'Innovation pour une Spécialisation Intelligente en Pays de la Loire (2014-2020), qui décrivent le cadre d'intervention régional pour soutenir l'innovation dans les entreprises.

Dans ce cadre stratégique ont été identifiés des domaines de spécialisation organisés en 3 axes, qui définissent les thématiques de cet appel à projets et dont certains concernent directement les adhérents du Pôle:

- Axe 1 - Renforcer les filières de l'économie productive et promouvoir les industries leaders :
 - l'émergence et la diffusion des Technologies Avancées de Production pour une transformation de l'industrie
 - **les industries maritimes : des constructions et des énergies nouvelles**
 - l'alimentation et **les bio-ressources** : des attentes des consommateurs aux systèmes de production agricole

- Axe 2 - Les compétences clés pour construire les modèles de demain :
 - l'informatique et l'électronique professionnelle, des compétences et des solutions pour une économie et une société numériques

- Axe 3 - Vers une région du bien-être et de la qualité de vie :
 - **les thérapies de demain et la santé**

Types de projets éligibles

Cet appel vise à soutenir les projets de mise sur le marché de produits et de services innovants à forte valeur ajoutée avec retombées économiques et technologiques directes sous forme de nouveaux produits, procédés, services et technologies, en 2 phases:

- **Phase faisabilité:** pour financer les études préalables au développement d'une innovation, les premiers développements (preuve de concept, validation technologique ...)

- **Phase développement et industrialisation:** pour encourager la création durable d'activités innovantes, notamment à dominante industrielle, et de créer de l'emploi en région

Conditions d'éligibilité

Type	Phase faisabilité	Phase développement et industrialisation
Portage	PME ligérienne	
Montant attendu des projets	200 000€ minimum	Entre 400 000 € et 1 M€
Aide	Entre 100 000€ et 200 000€ maximum	Entre 200 000 € et 500 000€
Type d'aide	Subventions	Avances récupérables
Taux de remboursement	Jusqu'à 50% des dépenses éligibles	
Durée	18 mois max	24 mois max

L'instruction est menée par Bpifrance. Le délai d'instruction est d'environ 6 semaines après passage en comité de sélection (DIRECCTE / Conseil Régional / Bpifrance Pays de la Loire).

La labellisation du projet par un pôle de compétitivité est une information portée à la connaissance des membres du jury.

Échéances

Appel à projets OUVERT
au fil de l'eau et jusqu'au 31 décembre 2018
(dans la limite des crédits disponibles)



BRETAGNE ATLANTIQUE

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique est à votre écoute
pour vous aider à monter un projet de ce type,
n'hésitez pas à nous contacter.

Contact Pôle Mer Bretagne Atlantique:

➤ **Anaïs Turpault** : anaïs.turpault@polemer-ba.com

Plus d'informations:

- PIA 3 – Pays de la Loire Innovation: <http://pia3.paysdelaloire.fr/>